

FEDERATION FRANCAISE DE TENNIS DE TABLE

NATIONALE 2 - Zone 1 et Zone 2 : Bretagne, Centre, Pays de Loire et Ile-de-France

4ème TOUR du CRITERIUM FEDERAL 2025 / 2026

14 et 15 MARS 2026

N.2 SENIORS DAMES et MESSIEURS

SAMEDI POINTAGE

SENIORS DAMES & MESSIEURS
POINTAGE 9 h - 10 h
DEBUT DES POULES 10 h 30

DIMANCHE

8H00 Ouverture du gymnase
9H00 Tableaux (final et classement)
vers 15 h Fin des épreuves

LIEUX

N2 - Messieurs – N2 Dames

Espace TREVISQUIN
12, route de Trévisquin

29290 SAINT-RENAN

*Toutes parties en poules Dames & Messieurs se disputent
au meilleur des 5 manches
Toutes les parties en tableau Dames & Messieurs
se disputent au meilleur des 5 manches*

Condition matérielle :

Balles plastiques ***
Tables bleues

Responsables :

mail :

BONNE SAISON
2025 / 2026 A TOUS

Sportif : Marie-Thérèse ANGEE
Rue de Saint Lambert
27410 BEAUMESNIL
Tél. Dom. 02 32 44 88 79
Tél. Port. 06 86 95 18 16
[Courriel : mtangee@orange.fr](mailto:mtangee@orange.fr)

*En cas de FORFAIT
PREVENIR d'urgence
Marie-Thérèse ANGEE
en téléphonant au
Dom. 02 32 44 88 79
Port. 06 86 95 18 16
[Courriel : mtangee@orange.fr](mailto:mtangee@orange.fr)*

- 1 - Le classement de 1 à 64,
Il pourra être modifié en fonction des forfaits
excusés et des repêchages éventuels.
- 2 - Absence non excusée,
Pénalité financière de 40 Euros.
Non présentation de la licence,
Pénalité financière de 20 Euros.

Juge-Arbitre :

Gérard LE PAPE

CRITÉRIUM FÉDÉRAL 2025-2026

Organisation tour 4 du 14 et 15 MARS 2026

INFOS DIVERSES

En cas de forfait prévenir d'urgence : tél06 86 95 18 16 ou 02 32 44 88 79

Les forfaits seront remplacés jusqu'au **mardi soir 10 MARS 2026 à 23h59**

Nombre de montées de notre Groupe 1 et 2 vers la N1 en fonction des catégories après les tours 1, 2 et 3 :

Catégories	Groupe 1+2
Seniors Messieurs et Dames	3 premiers en N1 Seniors
Juniors Garçons et Filles	3 premiers en N1 Juniors ou en N2 Seniors
Cadets et Cadettes	3 premiers en N1 Cadets ou en N2 Juniors
Minimes Garçons et Filles	2 premiers en N2 Cadets
Benjamins et Benjamines	2 premiers en N2 Minimes

Nombre de montées de notre Groupe 1 et 2 vers la N1 en fonction des catégories après le dernier tour :

Catégories	Groupe 1+2
Seniors Messieurs et Dames	2 premiers en N1 Seniors
Juniors Garçons et Filles	2 premiers en N1 Juniors s'ils restent dans la même catégorie ou en N2 Seniors
Cadets et Cadettes	2 premiers en N1 Cadets s'ils restent dans la même catégorie ou en N2 Juniors
Minimes Garçons et Filles	2 premiers en N2 Cadets
Benjamins et Benjamines	2 premiers en N2 Minimes

Nombre de montées de chaque Ligue vers notre Groupe 1 et 2 en fonction des catégories après les tours 1, 2 et 3 :

Catégories	Ile de France	Pays de Loire	Bretagne	Centre Val de Loire
Seniors Messieurs	6	4	3	3
Jeunes Garçons	3	3	2	2
Seniors Dames	3	2	1	1
Juniors et Cadettes Filles	3	3	2	2
Minimes et Benjamines Filles	2	2	1	1

Nombre de montées de chaque Ligue vers notre Groupe 1 et 2 en fonction des catégories après le dernier tour :

Catégories	Ile de France	Pays de Loire	Bretagne	Centre Val de Loire
Seniors Messieurs	3	2	2	2
Jeunes Garçons	1	1	1	1
Seniors Dames	2	1	1	1
Juniors et Cadettes Filles	1	1	1	1
Minimes et Benjamines Filles	1	1	1	1

La montée est acquise lorsqu'il n'y a pas de changement de catégorie

Ces chiffres pourront être revu suite à la réunion après le dernier tour des responsables de chaque Ligue et des responsables National

Le Classement de 1 à 48, 1 à 24, 1 à 32 ou 1 à 16 est administratif : il pourra être modifié par tirage au sort du Juge-arbitre et selon les forfaits et repêchages éventuels.

Le joueur doit présenter au juge-arbitre un document officiel permettant de vérifier l'exactitude de sa licenciation et sa situation vis-à-vis du certificat médical.

- Si la mention « **en règle avec la certification médicale** » figure sur le document présenté, le joueur est autorisé à jouer.
- Si la mention « ni entraînement, ni compétition » figure sur le document présenté, il doit fournir un certificat médical indépendant en cours de validité.

Les personnes présentes sur "le banc" situé à proximité de l'aire de jeu, doivent être titulaires d'une licence loisir ou compétition. (rappel : un seul "coach" par joueur pour les compétitions individuelles); le juge-arbitre doit s'assurer de leur licenciation (application de l'article II.606 du chapitre 6, titre II du règlement administratif 2022).

ABANDON : En cas d'abandon, la prise en compte des points pour le classement individuel s'effectue ainsi : "Quand un des deux joueurs ne se présente pas dans l'aire de jeu, il perd les points qu'il aurait dû perdre s'il avait participé et perdu cette partie. Son adversaire n'est pas crédité des points qu'il aurait pu gagner. Ceci ne concerne que la première partie non jouée."

(application de l'article IV.202.2 du chapitre 2, titre IV du règlement administratif 2022).